



BAREME DES HONORAIRES DE VENTE et de LOCATION-GESTION

au 1er janvier 2018

Montant de la Vente	Honoraires appliqués
Prix net vendeur	en Pourcentage Sur le montant de la Vente
Jusqu'à 30 000€	10%
De 31 000 euros à 169 000€	7%
De 170 000 euros à 299 000€	6%
De 300 000 euros à 999 000€	5%
A partir de 1 000 000€	Forfait de 50 000€



PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC*	
LOCATION	MODALITES	A LA CHARGE
de Locaux d'habitations nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	(%, forfait, tranches)	
MAISONS - APPARTEMENTS		
Entremise et négociation (hors mandat de gestion)	OFFERT	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, Rédaction de bail (**)	12€/m ²	Bailleur
	12€/m ²	Locataire
Etat des lieux location vide/meublée (**)	3€/m ²	Bailleur
	3€/m ²	Locataire
GERANCE LOCATIVE		
Loyers mensuels par bailleur inférieurs à 1500€ (Hors charges)	6% HT (soit 7,2% TTC au taux actuel de la TVA) hors assurance loyers impayés	Bailleur
Loyers mensuels par bailleur compris entre 1500€ et 2000 Euros (Hors charges)	5% HT (soit 6% TTC au taux actuel de la TVA) hors assurance loyers impayés	Bailleur
Loyers mensuels par bailleur supérieurs à 2000€ (Hors charges)	4% HT (soit 4,8% TTC au taux actuel de la TVA) hors assurance loyers impayés	Bailleur
HONORAIRES VACATION (heure)	90 € TTC*	

* TVA au taux en vigueur de 20%

(**) Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire :

- 12€/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail
- 3€/m² pour l'état des lieux

Le détenteur de la carte professionnelle Transactions n°12-053 ne doit pas recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.